



Objectifs de la formation

Cette formation vise à mettre en commun les pratiques des juristes en associations d'aide aux victimes pour à la fois échanger sur ces pratiques et trouver des stratégies pour répondre au mieux aux victimes. Elle permet d'adapter des méthodes et outils utilisés dans les associations d'aide aux victimes pour faire appliquer le droit des victimes.

Public

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant de bonnes connaissances juridiques.
Cette formation est réservée aux adhérents de France Victimes.

Prérequis

Connaître le droit pénal et la procédure pénale.

Contenu

- Les étapes de la procédure pénale
- Échanges sur des situations pratiques
- Le travail avec les autres professionnels
- Les stratégies juridiques et les expériences à tenter

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation, analyse de pratiques.

Évaluation

Évaluation à chaud sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Validation des compétences acquises en fin de formation et envoi d'une attestation de formation

Formation animée par :

Anne Decung, directrice ADAVEM JP 40 (France Victimes 40)

Sophie Behanzin, avocate Paris

15 personnes maximum

Lieu, dates, durée

2 jours = 12 heures

Paris

- les 29 et 30 mars 2021
- les 6 et 7 décembre 2021

en classe virtuelle

- les 14 et 15 janvier 2021
- les 6 et 7 mai 2021

Coût

- Adhérents France Victimes :
 - 180 € en classe virtuelle
 - 200 € en présentiel